



Carte d'identités périmées

Par **mobydim_old**, le **05/12/2007** à **18:22**

Bonjour,
Nous avons effectué une demande de prêt immobilier auprès d'une banque qui après multitudes de vérifications et de documents fournis (y compris les cartes d'identité "périmé") a été accordé. Les fonds ont été virés et l'achat de notre maison s'est correctement déroulé.
Aujourd'hui la banque après nouvelle vérification nous réclame des cartes d'identité à jour. Nous avons donc déposé des demandes de renouvellement de carte auprès de notre mairie (qui ne délivre pas de justificatif sur ses demandes au passage).
Délai moyen 1 mois si il n'y a pas de problème.
La banque nous menace aujourd'hui de faire fermer nos comptes si nous ne leur fournissons pas ces justificatifs. En a-t-elle le droit.
Bien
Cordialement
RIVIERE Dimitry

Par **judeo**, le **13/01/2008** à **17:07**

Fermer vos comptes alors que vous avez un crédit en cours ça me paraît peut probable...
Ils ont accepté votre dossier, les délais de rétractation sont passés, le contrat de prêt est définitif.
En définitive je pense qu'ils n'ont aucun moyen de pression sur vous, mise à part la bonne relation banque/client pour l'instant. Cependant je pense que les délais de renouvellement n'étant pas si longs, tout se terminera pour le mieux.
Les lettres que vous recevez sont peut-être des mailings envoyés automatiquement...